

MOOC Discriminations dans le travail : que dit le droit ?

Favoriser le développement économique et social de l'entreprise et le bien-être des salariés.



Objectifs

Acquérir le socle de connaissances juridiques.
Apprendre à rendre effectif le droit de la non-discrimination et en faire bon usage au bénéfice des personnes, des entreprises et des institutions.
Appréhender les différentes discriminations (femmes-hommes, origines, handicap...), selon leurs diverses formes (directe, indirecte, volontaire, involontaire, multiple).
Engager la professionnalisation des acteurs.



Points forts

Une formation offrant des outils pour une application immédiate.
Une révision des processus RH pour un meilleur développement social et économique de l'entreprise et le bien-être des salariés.
Une approche applicable à différentes structures (les acteurs de l'entreprise, de la fonction publique, des opérateurs institutionnels et privés).



Public

Employeurs privés et publics
DRH
Gestionnaires du personnel
Chargés de diversité
Elus représentants du personnel
Syndicalistes
Juristes du travail
Intermédiaires de l'emploi
Cabinets de recrutement
Associations

Enseignant



Michel MINE

Professeur titulaire de la chaire « Droit du travail et droits de la personne » du Cnam.
Il enseigne le droit du travail, interne, européen et international.

Retrouvez-le sur [Linkedin](#)

**Recevez le programme
au format PDF par e-mail !**

Vous avez un projet ? Vous souhaitez obtenir un devis ?

Contactez-nous par téléphone au

01 58 80 89 72

(du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

Ou [complétez notre formulaire de demande de devis](#)



Flexible

15h sur 6 semaines disponible 24/7



Économique

Tarif dégressif à partir de 3 participants



Expert métier

Formation conçue par un enseignant chercheur du Cnam

Domaines connexes

[MOOC Dialogue social dans l'entreprise : les nouvelles règles](#)

[MOOC Droit européen du travail](#)